Département de la Loire

COMMUNE DE SAINT BONNET LES OULES

Arrondissement de **CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2017**

Montbrison Sous la présidence de Guy FRANÇON, Maire

Nombre de conseillers élus : 19 En présence de :

Guy FRANÇON Cassandre JANVIER Jean Claude MAZUEL Brigitte FERRET

Nombre de conseillers Christelle PETIT Huguette BADAR Guy TISSEUR Laurent PERES Martine présents: 15

AVERNA Dominique JAY Albert RAMBAUD Laurent JOONNEKINDT (arrivé

à 19h55) Christian CHAPELLON

Nombre de conseillers Excusés : Bernadette de LENGAIGNE Estelle RIVAL Antoine ROBERT

représentés: 1 Gilles BERCET Guy TISSEUR

Procuration: Dominique MANGEL à Albert RAMBAUD

Approbation unanime des comptes rendus des séances du 6 décembre 2016 et 20 décembre 2016

20170101 REFONTE DU REGIME INDEMNITAIRE

Monsieur le Maire rappelle que par décret n°2014-513 du 20 mai 2014 et circulaire du 5 décembre 2014, a été défini un nouvel outil indemnitaire dit RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel).

Ce régime vise à remplacer la plupart des primes et indemnités existantes, sans perte de rémunération pour les agents concernés. Il convient donc de le transposer.

Accord unanime pour la mise en œuvre de ce nouveau régime indemnitaire au 1er janvier 2017.

20170102 REMPLACEMENT DE MME TOINON SERVICE ACCUEIL ARCHIVES MUNICIPALES

Monsieur le Maire rappelle que Mme TOINON a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 mars 2017. Il propose donc d'ouvrir un recrutement pour une même quotité soit 21h/hebdomadaire, avec affectation aux services « Archives Municipales et Accueil ». Ce poste serait à pourvoir au 1er mars 2017 ; un agent de la FPT au grade d'Adjoint Administratif sera sollicité. Approbation unanime.

20170103 SIEL TRAVAUX ECLAIRAGE CENTRE BOURG TRANCHE 2

Eclairage public tranche 2017 Esplanade et parking coût pour la commune 32 102 € sur un montant de travaux de 47 209 € HT.

Accord unanime

20170104 AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE EN VUE D'EXPLOITER UNE UNITE DE METHANISATION DE **DECHETS NON DANGEREUX ET DE DEUX STOCKAGES DEPORTES**

Le conseil municipal de la commune où l'installation projetée doit être implantée et celui de chacune des communes dont le territoire est atteint par le rayon d'affichage, soit Saint Bonnet les Oules, sont appelés à donner leur avis sur la demande d'autorisation d'exploiter une unité de méthanisation de déchets non dangereux, sur la commune de Saint Denis sur Coise. Monsieur le Maire rappelle que le dossier est en consultation auprès du secrétariat. Un avis sera donné lors de la séance prochaine du 8 février.

PRESENTATION DES RESTES A REALISER 2016 (Investissements) reportés sur le budget 2017.

Réunion de préparation budgétaire 4 février 2017 à 9h en mairie

Prochain conseil municipal le 8 février 2017 à 19h